AMINE GEMAYEL

# Distinguer la sécurité de la paix \*

Les pressions s'accentuent au Liban pour obliger le président Amine Gemayel à démissionner.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le chef de l'État libanais expose les raisons qui l'ont conduit à refuser d'entériner l'accord de Damas, un document conclu sous l'égide de la Syrie et signé par les trois principales milices belligérantes. Il n'acceptera pas, dit-il, « n'importe quelle paix ».

« Quelles sont les raisons essentielles de votre refus d'entériner en l'état l'accord de Damas ?

— Ma position vis-à-vis de l'accord de Damas ne peut être assimilée à un refus. L'accord est sûrement un pas sérieux dans la direction de la stabilisation. Un point de départ valable pour réaliser une entente entre les Libanais. Il a été négocié au niveau des trois forces paramilitaires antagonistes sur le terrain et, sans une entente entre les belligérants, il est difficile d'aboutir à la paix. Dès le départ, j'avais donné ma caution à ces négociations, dans la mesure où il était convenu qu'elles devaient mener à un congrès national dont les résultats seraient entérinés par les institutions démocratiques, c'est-à-dire les pouvoirs exécutif et législatif. Le processus était sain. Au Liban, l'exercice du pouvoir est constitutionnel. Tout changement de cette nature ne relève pas de la seule volonté du président de la République. Il doit être débattu en Conseil des ministres et au parlement. C'est un point fondamental.

De plus, d'autres parties que les signataires, armées ou civiles, existent sur le terrain. Mon devoir en tant que président est de sau-

<sup>\*</sup> Paru dans le Monde du 14 février 1986, sous le titre : « M. Gemayel n'acceptera pas "n'importe quelle paix" ».

ignorant les réalités de la région et du Liban. Nous oublions parfois les réalités du système libanais, ce pluralisme longtemps source de richesse qui a donné au Liban son caractère spécifique. C'est en même temps une de nos faiblesses, mais il nous faut protéger ce particularisme et réétudier l'harmonie au sein du pluralisme.

L'intégrisme qui souffle sur toute la région du Proche-Orient a été ignoré. Parler d'abolition du confessionnalisme sans prévoir des freins à cet « hégémonisme », cet « extrémisme » risque d'exacerber les peurs et les méfiances des différents côtés plutôt que d'atténuer ces sentiments. Il nous faudrait concevoir ces abolitions en prenant exemple sur d'autres pays pluralistes qui ont su encourager la tolérance sans menacer les spécificités.

Sur le plan politique, le système d'exercice du pouvoir proposé consiste à transmettre les charges du président de la République et du chef du gouvernement à un directoire de six membres, avec droit de veto à chacun. Vous imaginez dans quel chaos nous allons mettre le pays. La mise entre parenthèses de nos institutions est une suspension de notre souveraineté nationale. C'est très grave. Un État suffisamment fort qui mettrait fin à l'anarchie n'est-il pas la condition de la paix recherchée? Sinon, le Liban sera non seulement un danger pour lui-même, mais continuera de l'être pour les autres, comme en font l'amère expérience MM. Kauffmann, Seurat, Carton et Fontaine. Cet État sans tête n'est-il pas le noyau idéal pour perpétuer le désordre et consacrer la partition des pays?

Enfin, en ce qui concerne les relations bilatérales entre le Liban et la Syrie, il aurait été tout naturel qu'elles soient discutées à un niveau gouvernemental. Nous sommes deux États indépendants et souverains. En France, on verrait mal, par exemple, le Parti communiste discuter avec l'URSS de relations bilatérales francosoviétiques. J'ai depuis toujours prôné l'établissement de liens très étroits et préférentiels avec la Syrie, même lorsque c'était très risqué, parce que j'étais convaincu que cela servait l'intérêt de nos deux pays. Mais ces liens ne peuvent se développer harmonieusement que dans un cadre de souveraineté totale, de respect mutuel et d'indépendance réciproque. Au lieu d'un développement sain et naturel de ces liens, on prétendait établir un principe hâtivement conçu de complémentarité très large qui s'étendait aux relations politiques, militaires, économiques, culturelles et éducatives. Même des opposants ont déclaré que cet aspect de l'accord allait à l'encontre de la souveraineté nationale.

La responsabilité du président de la République est, à l'égard de ces trois points, de protéger les fondements de notre existence, d'assurer un fonctionnement sain de nos institutions et de veiller

vegarder le droit de toutes ces factions, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer l'avenir du pays. Il faut distinguer la sécurité de la paix. Nous avons tendance, au Liban, à confondre ces deux notions. Or la paix véritable que nous recherchons ne peut être basée que sur une conscience nationale librement exprimée. A défaut, on obtient un accord de sécurité entre miliciens qui déposent un temps les armes, quitte, comme nous en avons malheureusement fait l'expérience dans le passé, à les reprendre un peu plus tard.

Il est absolument nécessaire, dans l'immédiat, d'aboutir à une fin rapide de l'état de guerre. C'est impératif.

Je conviens qu'il est nécessaire d'opérer des changements radicaux à l'ordre ancien pour adapter notre système politique à la réalité d'aujourd'hui. Je l'avais déclaré dans mon discours d'investiture. Rien à cet égard n'est sacré. Notre Constitution date de 1926 et nous avons besoin du plus large consensus pour en élaborer une nouvelle.

Évidemment, il faut aussi, compte tenu des écarts passés dans certaines tensions israéliennes, mieux intégrer le Liban dans son contexte arabe et, plus simplement, revoir nos relations avec la Syrie. C'est notre premier voisin. Nous avions des relations traditionnelles historiques imposées aussi par la géographie. C'est notre seule porte de sortie vers l'hinterland. Il est donc indispensable d'entretenir avec Damas des relations préférentielles et fraternelles.

L'accord tripartite rencontre largement ce principe, mais son texte nécessite des améliorations, particulièrement sur trois points: l'adéquation du système politique à la structure sociale libanaise; le système d'exercice du pouvoir proposé; la relation du Liban avec son environnement. Lors du onzième sommet, j'avais discuté de ces points avec le président Assad. Je lui avais proposé que les signataires tiennent compte de ces observations pour rendre l'accord plus réaliste. S'ils acceptaient, il serait remis au parlement dans son texte modifié, sinon l'accord devrait être transmis au parlement tel quel afin que les députés, représentants du peuple, donnent leur point de vue. Donc, j'ai utilisé cette voie.

## Non à un État «sans tête»

<sup>—</sup> Pouvez-vous préciser vos observations sur ces trois points?

<sup>—</sup> Le système proposé vise à abréger le confessionnalisme politique. C'est un but louable en soi. Mais il ne peut être atteint en

à ce que nos relations extérieures soient basées sur la souveraineté nationale et l'indépendance.

- Dans quels termes avez-vous quitté le président Assad?
- Dans une ambiance amicale, très fraternelle, qui s'est manifestée de nouveau lors de ma dernière conversation téléphonique.
- Quel jugement portez-vous sur les événements du 15 janvier, qui ont abouti à l'éviction de M. Élie Hobeika?
- Ces événements n'ont apporté aucun éléments nouveau, puisque les cosignataires de l'accord avaient déjà décidé de ne pas accepter mes propositions. Ma position a sûrement déçu les signataires, mais, de mon côté aussi, je suis décu. J'aurais voulu qu'un dialogue s'établisse sur le plan national et que des arguments puissent être avancés par les uns ou par les autres pour dégager un consensus.

#### « Un pays blessé »

- Une partie de l'opinion libanaise et syrienne a vu dans la chute de M. Hobeika un complot tramé contre l'accord par vousmêmes et les Forces libanaises (milices chrétiennes). Qu'en pensezvous?
- Ce sont des événements qui se sont déroulés entre les milices et au sein même des Forces libanaises. J'ai toujours voulu garder la présidence au-dessus des partis, donc, encore plus, au-dessus des milices.
  - Que préconisez-vous pour sortir de l'impasse actuelle?
- Le Liban est dans l'impasse depuis onze ans. Lorsque j'ai été élu, je savais à quoi m'en tenir. Le Liban est divisé et il n'y subsiste pas grand-chose des éléments classiques d'un État sain. Les gens pensent qu'il est sculement fait de haines attisées. Mais nous sommes aussi un pays déstabilisé et blessé... et en guerre, mais qui reste, malgré tout, une démocratie. Celle-ci peut revivre, s'épanouir, tant que le petit ferment de la légalité continue d'exister. C'est pour cela que je me bats.
- Peut-on encore parler de fonctionnement des institutions, quand le premier ministre et le président de la chambre vous boycottent?
- Ce n'est pas la première fois que nous connaissons une situation de ce genre. Nous avons déjà eu des crises ministérielles graves, et des cassures similaires. Mais nous n'avons pas d'autre choix

que de nous entendre. Et j'essaie de remettre sur pied le dialogue politique. Même à partir de l'accord tripartite.

Il y a beaucoup de contacts directs ou indirects entre partis et factions libanais, pour essayer d'améliorer le texte de l'accord de Damas, afin qu'il constitue un pas véritable vers la paix, et non une étape éphémère.

En 1969, nous avons accepté un compromis rapide, en signant les accords du Caire (qui organisait la présence palestinienne au Liban). La situation était grave. Nous avons dit : « Acceptons cet accord. On verra! » Ce que nous avons vu, c'est une guerre qui dure depuis onze ans. Ça, on ne veut pas le répéter.

Dégageons les germes de paix existant dans l'accord tripartite. Aidons-les à pousser, et ne perdons pas, en nous hâtant, les opportunités de paix qui s'offrent à nous.

### Pas question de démission

- Comment jugez-vous la campagne de l'opposition pour obtenir votre démission?
- Je suis un président élu constitutionnellement. Toute nation est faite d'un peuple, d'une terre et d'institutions. Le peuple est déchiré, la terre divisée, les institutions largement paralysées. A la tête des institutions, la présidence de la République demeure agissante. Une démission dans une telle situation aboutirait à un blocage définitif des institutions. Quand votre maison n'est pas chauffée en hiver et que vous avez froid, vous ne détruisez pas le toit pour en faire du bois de chauffage. Dans la situation actuelle, le président de la République est le toit de cette maison. Ce n'est pas en raison de capacités exceptionnelles ni même par ambition personnelle; c'est tout simplement qu'un président élu, s'il veut continuer à se respecter comme homme, se doit de garder vivante et en réserve la démocratie. J'aimerais bien que les Libanais le comprennent et que les amis du Liban réalisent le sens de cette lutte et nous aident à sortir de cette impasse.
- Ne craignez-vous pas que la situation actuelle favorise une nouvelle déflagration ?
- Les choses peuvent en effet dégénérer, et la situation devenir incontrôlable. Les incertitudes cependant ne doivent pas nous décourager et nous amener à accepter n'importe quelle paix. Une paix sous la menace du canon n'est pas une paix durable, mais une

soumission provisoire. Seul un consensus — et j'y travaille, et je veux préserver ses chances — peut mettre fin à l'état de guerre.

- Que pensez-vous de la situation dans le « camp chrétien » aujourd'hui?
- Les chrétiens n'ont pas toujours été à mes côtés, ni les musulmans contre moi. Dans la situation actuelle, une nette majorité dans le camp chrétien affiche publiquement son appui au président de la République. Malheureusement, nous sommes un pays en guerre, où l'on ne peut pas toujours exprimer son opinion. Mais je sais que du côté musulman on est tout aussi soucieux que du côté chrétien, de démocratie et de souveraineté nationale. Un président peut être chrétien, mais pas pour les chrétiens. Il doit faire prévaloir l'intérêt national.
- Vous avez dénoncé récemment l'annexion par Israël d'une partie du territoire libanais. Que pouvez-vous faire pour tenter de régler la situation du sud du Liban?
- La guerre a commencé à partir du Sud, et je crois que la paix pourrait venir de la solution du problème du Sud. Le Liban n'est pas un grand territoire, et le tiers en est encore soit occupé, soit déstabilisé par Israël. C'est un souci majeur de ma politique. D'autant plus que le Sud est assez représentatif de la population libanaise: on y trouve le chrétien, le sunnite, le chiite et le druze. Si le Sud n'est pas pacifié, un conflit intercommunautaire pourrait éclater et compromettre toutes les perspectives de paix sur lesquelles nous travaillons.

Il est regrettable que dans l'accord tripartite le Sud n'ait pas été traité de facon substantielle et en profondeur.

Nous sommes très fiers de la résistance nationale contre l'occupant israélien. Mais celle-ci ne peut seule résoudre le problème. Une cohésion interne est requise pour mobiliser l'appui arabe et réaliser un engagement international à nos côtés. Nous devons craindre l'annexion d'une partie de notre territoire, à l'instar de ce qui se passe au Golan et en Cisjordanie. Nous devons être aussi attentifs à la ségrégation pratiquée par Israël pour diviser la population.

- Le Liban demandera-t-il, le 17 avril prochain, le renouvellement du mandat de la FINUL!
  - Le départ de cette force permettrait toutes les aventures.

#### «Le peuple est déboussolé»

- La crise économique et la brusque chute de la livre ont atteint de plein fouet les Libanais. Estimez-vous que cette baisse fait partie des pressions multiformes exercées sur le Liban?
- Cette dernière crise a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vasc. On ne peut faire la guerre dans l'opulence. Après dix ans, les Libanais sont saignés et leurs réserves épuisés. A la guerre sont venues s'ajouter une crise économique régionale et les fluctuations du dollar. Mais nous sommes en train de réagir.

J'ai constitué un comité de crise économique, qui se réunit en permanence et a proposé l'établissement d'une économie d'austérité et l'injection de fonds en faveur de l'investissement productif. Trois milliards de livres ont été affectés à un plan de relance de l'industrie. J'ai confiance dans l'avenir économique du Liban. Et surtout dans l'esprit inventif et d'entreprise du Libanais, sans oublier sa ténacité.

- Ne craignez-vous pas que le prix de votre refus soit trop lourd, alors que les Libanais ont, avant tout, soif de paix?
- Respecter la démocratie, vouloir associer le plus grand nombre de partis à un processus de paix, insister sur le rôle des institutions, est-ce refuser ou rechercher la paix?

Bâtir une sécurité sur un pur rapport de forces, ne pas vouloir institutionnaliser un accord, ne pas y associer la majorité des forces vives du pays, est-ce ce que la majorité des Libanais recherchent? Est-ce ce que vous appelez la paix? L'essentiel n'est pas d'aboutir à un simple accord de sécurité, mais de mettre en marche un véritable processus de paix.

Cet accord émane-t-il vraiment de la conscience nationale? Je ne suis pas le seul à en douter.

- Y a-t-il aujourd'hui une ou plusieurs consciences nationales?
- Ce n'est pas par miracle que je suis encore là. Je suis convaincu qu'il reste au fond de chaque Libanais une conscience de son appartenance au pays qui est le sien. La paix au Liban doit se faire avec la Syrie. Mais non par la Syrie. Avec l'aide de la Syrie, mais par un dialogue entre les Libanais eux-mêmes.
  - Quel est l'état d'esprit du président du Liban aujourd'hui?
- Ma foi dans ce pays et ses valeurs, dans son peuple et ses traditions, la conscience de réaliser une œuvre à dimensions libanaises et humaines, m'aident à surmonter toutes les difficultés.

#### 22 AMINE GEMAYEL

Après dix ans de guerre, le peuple libanais est déboussolé, je le comprends. Les tentations des uns, les ambitions des autres, les attaques à sa souveraineté sont à l'origine de son désarroi. L'espoir réside dans les Libanais, conscients de leurs responsabilités, qui réalisent qu'il n'est point de salut pour leur pays en dehors des traditions démocratiques séculaires, qui ont toujours scellé leur union. Cette unité des Libanais est une nécessité pour la survie du Liban, aussi bien que pour la stabilité de la région.

Propos recueillis par FRANÇOISE CHIPAUX